

**TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**AVIS DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE**

A la question posée par le rectorat ***comment souhaitons-nous orienter notre projet académique et comment nos modes d'organisation peuvent-ils contribuer le mieux à la réalisation de ce projet?***, les professeurs de l'école d'optométrie (EOUM) ont élaboré une réflexion. Les professeurs se sont réunis 3 fois à ce sujet et ont entendu Monsieur Gérard Boismenu le 13 avril 2016. Les étudiants et personnel de soutien ont été invités à participer à la réflexion. Le comité était constitué de Caroline Faucher, Langis Michaud et Elvire Vaucher. Nous reportons ci-dessous un avis issu de ces réflexions, avec quelques pistes qui pourraient être bénéfiques pour l'élaboration de la transformation – ou status-quo - universitaire. Le peu de temps accordé pour ce débat et le renouvellement de l'agrément de l'EOUM ne nous a pas permis d'élaborer un mémoire en bonne et due forme.

Nous analysons plus particulièrement le statut de l'École d'optométrie, par connaissance, et comme modèle éventuel d'organisation, puisque nous pensons que le fonctionnement de l'EOUM est déjà très performant et répond à la plupart des critères visés par l'université. Il nous semble aussi primordial, dans le but de faciliter les échanges transverses que le mode de fonctionnement des différentes unités de l'université soit connu, car chaque unité a développé ses propres stratégies pour optimiser le fonctionnement et l'enseignement, qui pourraient inspirer les autres.

***A. Diagnostic concernant l'École d'optométrie***

Au niveau **de l'enseignement**, nous pensons que l'école d'optométrie possède un niveau très performant en termes de pédagogie et d'enseignement. La formation des étudiants est au centre des objectifs de l'école d'optométrie. La refonte du programme qui est en cours vise à développer plus explicitement l'ensemble des compétences relatives à l'exercice de l'optométrie, tenant en compte notamment de **l'accroissement des connaissances et du champ de pratique**. Ce programme comprend le rajout de cours de **compétences transversales** tout au long du programme visant surtout à **développer le professionnalisme des étudiants et leurs habiletés de communication**. Les étudiants seront également formés à la pratique fondée sur les données

probantes, afin qu'ils deviennent des optométristes disposant des moyens nécessaires à l'amélioration constante de leur pratique professionnelle. Enfin, l'introduction des étudiants à la clinique plus tôt dans le programme favorisera l'intégration des connaissances théoriques aux connaissances cliniques.

Le futur programme laissera une certaine latitude du type d'enseignement aux professeurs (cours théoriques et magistraux, laboratoires, instauration de méthodes pédagogiques innovantes) tout en tenant compte des différents styles d'apprentissage des étudiants. Tous les professeurs utilisent déjà STUDIUM et d'autres média électroniques. Le nouvel amphithéâtre prévu pour l'automne 2016 comprendra aussi un système de visioconférence.

Les étudiants disposent de lieux de rassemblement et de travail adéquats et conviviaux.

Au niveau de la **recherche**, l'EOUM est aussi excellente, mais les moyens pourraient être optimisés par le **recrutement** d'un coordonnateur de recherche clinique et des assistants/techniciens pour la recherche fondamentale financés par l'EOUM/université, et par **l'agrandissement** du bassin de patients pour augmenter la gamme des différentes pathologies et autres conditions oculaires et visuelles.

## ***B. Questions/recommandations/exigences pour la transformation institutionnelle***

1. Etant donné la force de l'université en sciences de la santé, l'idéal serait la création d'un institut des sciences de la santé / Campus de la santé, si les budgets sont alloués, afin de créer un pôle de service en science de la santé et de mutualiser certains services. Cela permettrait un regroupement des diverses facultés, écoles et départements de la santé (et leurs cliniques respectives) afin de mieux former les étudiants à la collaboration et à l'interdisciplinarité, augmenter le bassin de population et mieux servir la population.
2. Nous sommes favorables à l'optimisation des ressources, par exemple la dispensation de certains cours par d'autres facultés, surtout si la matière s'applique à plusieurs disciplines. Cela dit l'École d'optométrie tient à garder son autonomie pour la formation en optométrie en réduisant le nombre de cours donnés par d'autres facultés. Ceci est principalement motivé par des raisons financières et parce que les compétences et les responsabilités des optométristes sont différentes des autres professionnels de la santé:
  - Piste 1 : il faudrait revoir le mode de financement afin de favoriser la collaboration inter-facultaire en enseignement.
  - Piste 2 : il faudrait organiser des ateliers multi-compétences inter-facultaires.
  - Piste3 : pour l'administration en science de la santé, il faudrait instaurer des cours en commun inter-facultaires et intégrer les milieux de stage hors campus.

- Piste 4 : le processus de sélection des candidats (entrevues d'admission ou autres moyens) devrait être optimisé et partagé avec les autres facultés.
  - Piste 5 : la meilleure façon de favoriser l'association avec les autres facultés seraient les suivantes: stage avec le département d'ophtalmologie, autres stages en milieu hospitalier, augmentation du développement des soins communautaires, Interaction avec sciences biomédicales, etc.
  - Piste 6 : il serait important d'étendre le CPASS (Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé, qui relève de la Faculté de médecine) aux écoles et facultés de la santé hors médecine (kinésiologie, médecine dentaire, optométrie, sciences infirmières) pour leur permettre de s'y impliquer activement et d'utiliser/partager leurs ressources plus facilement.
3. Peut-on aller plus loin dans l'enseignement numérique ? Tous les professeurs utilisent Studium, mais il y a place à amélioration en partageant les ressources
- Piste 1 : organiser un congrès sur l'administration numérique des dossiers de patients.
  - Piste 2 : rendre le service d'informatique commun pour tous.
  - Piste 3 : élaborer des cours numériques en baladodiffusion ou capsules.
  - Piste 4 : optimiser l'utilisation de Studium, notamment en améliorant les méthodes d'évaluation formatives et de rétroaction aux étudiants.
4. Il est essentiel que l'EOUM garde son autonomie de gestion et **ne dépende pas de grandes facultés**, pour assurer des objectifs académiques adaptés aux besoins d'optométristes et de chercheurs.
5. Nous trouvons indispensable de **conserver un regroupement physique de la clinique et de la recherche** fondamentale sur l'œil et la vision afin de maintenir et renforcer les liens entre la recherche clinique et la recherche fondamentale en vision. Ce pôle est déjà excellent et de réputation mondiale.
6. Etant donné que les professeurs et chargés de cours ou de clinique, représentent la substance de l'université, il serait inadéquat que les tâches administratives des professeurs augmentent et que les postes des employés de soutien diminuent. Au contraire nous pensons que les professeurs devraient retrouver une plus grande disponibilité pour la recherche et l'enseignement, car ces tâches administratives n'ont cessé d'augmenter les dernières années. Le sens de l'organisation, la créativité et le dynamisme des professeurs devrait être libérés des contraintes et servir de moteur à l'université.
- Piste 1 : il semble normal de partager certaines ressources humaines entre différents départements d'un même pavillon (soutien technique, informatique, audiovisuel, secrétariat, etc.) afin d'augmenter les services aux professeurs.
  - Piste 2 : l'université devrait ouvrir (et financer) des postes de coordonnateurs de recherche clinique et des assistants/techniciens de recherche fondamentale pour bien optimiser les ressources.

7. Comment améliorer notre rôle au sein de la société ?

- Piste 1 : il faudrait augmenter les actions en santé sociale (sur le modèle de la clinique *L'extension*, disponible pour les habitants du quartier Villeray-St Michel-Parc Extension)
- Piste 2 : l'intégration dans la société de programmes de réadaptation visuelle serait aussi à développer.